

2014/6229 - LYON 1ER - 4 RUE DE LA REPUBLIQUE - ACQUISITION PAR LA VILLE DE LYON AUPRES DE LA SOCIETE ANF DE LOCAUX OCCUPES POUR LES BESOINS DES SERVICES MUNICIPAUX – EI 01248 – N° INVENTAIRE 01248 A 001 - PROGRAMME 00008 "ADMINISTRATION GENERALE" - OPERATION 01248001 - AP 2012-1 "AMENAGEMENT, ADMINISTRATION GENERALE".□□
□□ (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Par délibération n° 2008/1026 du 22 décembre 2008, vous avez approuvé le Plan d'Équipement Pluriannuel qui prévoit une enveloppe destinée aux acquisitions foncières.

Par délibération n° 2013/5627 du 1^{er} juillet 2013, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle du programme 00008 « administration générale », AP 2012-1 « aménagement, administration générale ».

La Ville de Lyon est locataire au 4 rue de la République depuis le 16 octobre 1995, pour les besoins de ses services, d'un local à usage de bureaux situé au 3^e étage sur entresol, d'une superficie approximative de 157 m².

Le contrat de location en vigueur résulte d'un bail de droit commun en date du 8 octobre 2004, d'une durée initiale de neuf années entières et consécutives à compter du 24 septembre 2004, avec reconduction tacite, et moyennant un loyer annuel de 31 574,40 € hors charges et hors taxes, révisé chaque année.

Dans le cadre de la cession d'une partie de ses actifs immobiliers, la Société ANF Immobilier propriétaire de l'immeuble constitué d'un bâtiment R + 4 avec caves et combles aménageables, a proposé à la Ville de Lyon de lui céder le bien dont elle est locataire. Il vous est proposé de saisir cette opportunité foncière qui permettrait une meilleure rationalisation de la gestion du patrimoine immobilier communal avec la suppression d'un loyer pour une acquisition en pleine propriété du lot n° 16 comprenant 658/10 000^{es} de parties communes. Le prix de 500 000 € a été déterminé aux termes des négociations avec ANF. Ce prix est conforme à l'avis de France Domaine en date du 22 novembre 2013.

Les frais d'acte notariés estimés à 5 000 € seront pris en charge par la Ville de Lyon.

L'opération 01248001, comprenant l'acquisition et les frais notariés, estimée à 505 000 € sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2012-1 « aménagements, administration générale », programme 00008 « administration générale ».

Vu les délibérations n° 2008/1026 du 22 décembre 2008 et n° 2013/5627 du 1^{er} juillet 2013 ;

Vu ladite promesse de vente ;

Vu le règlement de copropriété ;

Vu l'avis de France Domaine du 22 novembre 2013 ;

Mme le Maire du 1^{er} arrondissement ayant été consultée le 3 décembre 2013 ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. L'acquisition par la Ville de Lyon à la Société ANF du lot de copropriété n° 16 situé dans l'immeuble sis 4 rue de la République à Lyon 1^{er}, aux conditions précitées, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer la promesse de vente, l'acte authentique à intervenir, ainsi que tout document afférent à cette acquisition.

3. Cette opération 01248001 « acquisition du lot n° 16 sis 4 rue de la République » ainsi que les frais notariés estimés seront financés par affectation d'une partie de l'AP 2012-1 « aménagement, administration générale ».

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, soit 500 000 euros à laquelle s'ajoutent les frais notariés estimés à 5 000 euros sera financée au budget de la Ville de Lyon à partir des crédits de paiements inscrits et à inscrire sur le programme 00008 « administration générale », opération 01248001 – AP 2012-1 « aménagement, administration générale » et sera imputée sur la nature comptable 21318, fonction 020, selon l'échéancier suivant susceptible de variations compte tenu des aléas ou autres pouvant survenir :

- 2014 : 505 000 €.

5. La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif de la Ville de Lyon comme suit :

N° inventaire	Désignation	Superficie m ²	Nature comptable	Montant €
01248 A 001	Local de bureaux – lot 16	157,00	21318	500 000,00
01248 A 001	Frais notariés local de bureaux – lot 16		21318	5 000,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY